

L'Ami du Colon

"Aidons-nous les uns les autres"

Organe de la Coopérative des Colons du Nord

"Pater meus agricola"

AMÉDÉE DENAULT, Editeur-Rédacteur

NOMININGUE, LE 22 MARS 1907

VOL. I—No 42

Notre district judiciaire

Dans une longue lettre—d'ailleurs fort courtoise, et plaisante à lire—qu'il adresse au "Rédacteur de l'AMI DU COLON", M. Thibaudau Rinfret, de la raison légale Prévost, Rinfret et Marchand, "inscrivent une exception à la forme" contre notre article du 15 mars, intitulé *Bas les pattes!* Notre correspondant se défend, ainsi que ses confrères du Barreau de S. Jérôme, d'avoir eu l'idée de "se tailler un petit domaine judiciaire en y englobant la région Labelle". Dont acte.

M. Rinfret ajoute: — "Vous nous dites avoir de plus hautes ambitions et je suis prêt à reconnaître avec vous qu'elles sont très légitimes." Nous le remercions de ce témoignage, et n'attendons pas moins de sa clairvoyance, de son esprit d'équité.

"Nous sommes prêts à applaudir, poursuit M. Rinfret, tous ceux qui, comme vous—ou nous-mêmes—revendiquent de plus grandes facilités pour l'exercice de leurs droits litigieux." Puis, il explique: "Je puis donc vous assurer que l'idée d'amener les causes de vos cantons au chef-lieu du district de Terrebonne n'est pas venue de nous." Elle résulterait de requêtes signées dans diverses paroisses de "votre intéressante région". Nous voulons bien l'admettre, mais prions M. Rinfret de croire que de telles requêtes auront, chez nous, encore bien plus de succès quand elles tendront à assurer l'établissement d'un siège de la Cour Supérieure au sein de la région Labelle, si pareille démarche devient jamais nécessaire.

"Cette idée n'avait d'ailleurs qu'un caractère provisoire, dit encore M. Rinfret, et devait disparaître dès que, dans l'esprit de nos gouvernants, votre contrée se serait suffisamment développée pour jouir à son tour d'un district judiciaire autonome."

Sans trop insister sur l'argument que nous croyons déjà atteint ce degré de développement, et que nombre d'esprits pondérés, l'honorable juge Rochon notamment, sont du même avis que nous à cet égard, rappelons à M. Rinfret—ce qu'il sait bien, du reste—que rien ne dure autant que le provisoire, bien souvent; et nous ne voulons pas encourir le risque de lâcher la proie pour l'ombre.

"Ne croyez-vous pas, soumet notre loyal antagoniste, que ces privilèges que le Bill (201) "prétendait" conférer à votre région étaient d'un avantage appréciable, si vous songez au montant de frais fabuleux que les plaideurs de vos cantons sont actuellement obligés d'envisager quand ils sont appelés à aller plaider leurs causes à la Cour Supérieure, à Hull...?"

Votre compassion... Part d'un bon naturel, mais quittez ce souci.

Il en coûtera sûrement beaucoup moins cher encore aux normands de la région Labelle de venir vider leurs querelles "supérieures" à Nominique, par exemple, que de descendre, pour ces opérations, trop souvent indispensables, jusqu'à S. Jérôme, à 90 milles, ou même à Sainte-Scholastique, à 120 milles.

Nous profitons, pour clore nos remarques sur ce chapitre, aujourd'hui, de ce que nous avons atteint un point où nous nous entendons à merveille avec notre digne interlocuteur: sa sollicitude très flatteuse vise à diminuer les frais pour les plaideurs de la région Labelle; c'est au même but que nous tendons, et par des moyens que nous estimons encore bien plus efficaces.

En lui réitérant, donc, la sincère expression de nos gratitude "régionales" pour son bon vouloir à notre égard, nous nous croyons justifiables de formuler l'espoir que ni lui ni ceux qui pensent comme lui ne voudront rien faire, à l'avenir, qui puisse nuire à la réalisation, que nous espérons prochaine, de nos desseins très légitimes.

ECHOS DU DEHORS

La mort au Parlement

M. le Dr Stockton, député fédéral (conservateur) de S. Jean, N. B., vient de mourir. C'est le quatrième de la série, au cours de la session actuelle, après MM. Laurier, de l'Assomption, Cochrane, de Northumberland, et Martin, de Wellington. Trois ou quatre sénateurs sont également décédés, pendant la présente session, notamment les honorables sir William Hingston et C.E. Casgrain. On voit que la macabre Faucheuse ne respecte pas plus nos parlementaires que le commun des mortels.

Et la garde qui veille aux barrières [du Louvre] N'en défend pas les rois.

Sirop d'érable

Le ministère fédéral de l'agriculture a publié un bulletin qui rend les plus grands services à tous ceux qui s'occupent de notre industrie nationale du sucre d'érable. Ce bulletin traite de la fabrication, de l'analyse du sirop et du sucre, et donne les renseignements les plus utiles. Ce bulletin, le ministère l'a adressé à tous les fabricants de sirop connus dans la Confédération. Ceux dont les noms auraient été oubliés sont priés de les envoyer aux bureaux du ministère, où l'on se fera un plaisir de corriger l'erreur, afin que tous les fabricants puissent avoir une copie de ce bulletin.

On y trouve, en plus des renseignements sur la fabrication, les clauses de la loi sur les falsifications du sirop et du sucre d'érable. Il contient aussi la formule d'un certificat de garantie, que doit signer le fabricant, pour le remettre au marchand en gros, au marchand de détail ou au consommateur.

Pour Nominique—et la même chose a probablement été faite en faveur de tous les bureaux de poste de notre région—un certain nombre de copies de ce "bulletin" ont été envoyées au directeur (maître) de poste, de qui chaque intéressé dans l'industrie érable peut en obtenir "gratuitement" une copie, en la demandant. Avis à qui de droit, et gratitudes au ministère fédéral de l'agriculture pour cette aimable attention!

Deuils chez un confrère

La "Presse" est rudement éprouvée par la mort, dans son personnel de rédaction, depuis cinq ou six mois. Après MM. Martin et Major, voici encore deux autres camarades qui tombent, à huit jours d'intervalle: Zotique Lefebvre et Thomas Beaudoin. Le premier âgé de 45 ans, l'autre de 36 seulement, ils avaient tous deux de bons états de services. En mémoire des jours de commune besogne, nous tenons à leur offrir l'hommage d'un souvenir ému.

"Secularises"

Parmi les prédicateurs de la station du carême, cette année, dans quelques-unes des principales églises de Paris, on retrouve jusqu'à quatre des prédicateurs qui prêchèrent jadis le carême à Notre-Dame de Montréal. Les distingués dominicains, aujourd'hui secularisés, par suite de la persécution, ne se présentent, à Paris, que sous le titre d'abbés. Ce sont MM. les abbés Babonneau, à S. Sulpice, Gaffre, à Sainte-Clotilde, et Hébert, à La Madeleine. Mgr Rozier, P.A. prêche à S. Germain l'Auxerrois.

Legislateurs de notre race

Trois nouveaux élus de langue française sont allés occuper un siège aux Communes du Canada, ces jours-ci. Ce sont MM. Piu: Michaud, Acadien, nommé par acclamation, le 5 mars, pour Victoria-Madawaska, Nouveau-Brunswick, Dr R. Laurier, et A. Lanctot, avocat, deux Canadiens français ministériels, élus le 7 mars, à d'imposantes majorités, par les comtés de l'Assomption et de Richelieu, dans une élection particulière.

Condoléances

A l'honorable Compagnie de S. Sulpice, à Montréal, nos vénéralés maîtres de jadis, nous offrons l'hommage de nos plus respectueuses sympathies, à l'occasion du décès du populaire Curé Sentenne, l'un de ses membres canadiens les plus actifs et les plus justement estimés.

Un membre utile

Nos vifs remerciements à M. Bergeron, député fédéral de Beauharnois, l'un de nos membres distingués en C.C.N. D'un mouvement spontané et par pure sympathie pour notre œuvre, il a eu l'excellente idée de faire adresser au secrétaire de la Coopérative des Colons du Nord plusieurs copies de trois intéressantes brochures de vulgarisation de la science agricole pratique. Ce sont: "1° Soins aux chevaux de ferme—Alimentation du Bétail" par J. H. Grisdale, de

la Ferme Expérimentale; 2° "Exploitation avantageuse de la volaille" par A. G. Gilbert, aussi de la Ferme Centrale, et 3° "Choix des graines et grains de semence—Leur culture", par G. H. Clark, commissaires des grains.

Nous mettons cette bonne aubaine à la disposition de ceux de nos sociétaires qui voudraient en profiter. Nous enverrons l'une ou l'autre de ces brochures, ou même toutes les trois, sur demande, accompagnée d'une adresse bien lisible, et d'un timbre d'un sou, pour l'envoi d'une seule brochure, deux sous, pour deux; trois sous, pour trois. S'adresser au Secrétaire de la Coopérative: Amédée Denaault, directeur de l'AMI DU COLON, Nominique, Qué.

"Un beau geste"

C'est assurément un beau geste, nous en convenons volontiers avec le *Soleil*, que celui de notre Législature de Québec, votant à l'unanimité, en sa dernière séance, sur proposition du Premier Ministre appuyé par le chef de l'Opposition, une pension viagère de \$300 par an à la vieille mère besogneuse de Sarah Maxwell, l'héroïque institutrice protestante qui se laissa brûler vive pour sauver ses jeunes élèves. Toute la province applaudira sans réserve à ce bel élan de générosité et d'équité; à cet acte que l'honorable M. Gouin a justement appelé le monument de la plus pratique à dresser à la mémoire de la martyre du devoir.

Mais la province n'eût pas salué avec moins d'enthousiasme une pareille reconnaissance, publique et officielle, voire même pratique, du dévouement non moins admirable de cette petite Sœur de Sainte-Anne, qui se sacrifia dans les mêmes conditions, à Ste-Geneviève, comté Jacques-Cartier, ainsi que nous le rappelons ailleurs, d'après la *Semaine Religieuse de Montréal*.

Les contre-coups

Oublieuse des gloires antiques de son drapeau et de ses traditions, la France officielle s'est mise à faire la guerre, à Dieu, qu'elle a jadis si bien servi et qui l'a tant bénie. Depuis quelques années surtout, au grand chagrin de tous ceux qui s'obstinent à l'aimer quand même, la "douce France", les gouvernants qu'elle s'est infligés ont apporté à la lutte impie un redoublement de fanatisme. Ils ont débridé, contre l'Auteur de tous biens, les éléments malsains qui fermentent toujours dans toute civilisation qui a vieilli. Il semble que la nature, à son tour, s'insurge, pour venger Dieu! et débride ses éléments de dévastation, afin d'avertir "la France officielle", par toute une série de désastres terribles, dont les échos douloureux se répercutent dans tous les cœurs français ou francophiles.

L'explosion du cuirassé *Téna*, ces jours passés, dans la rade de Toulon, faisant des centaines de nobles victimes du devoir, n'est que le dernier d'une longue série de pareils malheurs, depuis quelques mois. Ce sont les sous-marins *Farfadet* et *Lutin*, coulant à fond avec leurs équipages entiers; c'est le croiseur *Jean Bart* se brisant sur les rochers; le croiseur *Sully* se perdant dans les eaux asiatiques; c'est la catastrophe de Courrières, et maints autres cas, où le doigt de Dieu est presque aussi visible que sur Sodome et Gomorrhe.

"Les "bourreaux de la France" verront-ils clair dans ces avertissements? S'arrêteront-ils dans la voie néfaste où ils précipitent leurs pas, ou bien iront-ils aveuglément jusqu'au bout des ruines dont ils ont rêvé? L'univers, frémissant d'angoisse, se prépare à les juger.

Soyons sérieux!

L'*Avenir du Nord* n'a pas l'air de se douter du petit air cynique que ça lui donne, quand il s'en vient nous raconter que "la paix religieuse, grâce à la politique libérale (?) du ministre Briand, pointe à l'horizon, en France."

Eh! bien, si c'est ça votre conception du libéralisme, n'y insistez pas, vous savez.

Mais l'*Avenir du Nord* a pondu cette ineffable en s'efforçant de rouler une pilule pour faire avaler un article où son collaborateur le citoyen Francoeur fait du persiflage dans le goût suivant: "Les journaux nous ont appris que les confrères pieux de Monticé songeraient à organiser une manifestation publique dirigée contre le gouvernement français. Les membres de l'Adoration Nocturne et les Tertiaires de S. François auraient déjà signifié leur enthousiaste adhésion au projet. Ils paraderont en costume."

Ce voltairanisme de piètre allure ne contribuera guère, selon les vœux de l'*Avenir du Nord* et de Francoeur, à augmenter le bataillon des "Vive la France" quand même.

Nos enthousiasmes... pour l'étranger

"Nous permettra-t-on une autre réflexion qui nous est suggérée par la malheureuse catastrophe d'Hochelega? Il y a deux ans tout près, un incendie semblable détruisait le couvent de Sainte-Geneviève. Il y eut, là aussi, hélas! des pertes de vie. Il y eut, là aussi, du dévouement. Une modeste religieuse—Sœur Adjutor, dans le monde Mlle Girardin—donna sa vie pour sauver "ses enfants". D'autres furent gravement blessées. Et c'est à peine si l'on signala—dans la grande presse—ces admirables dévouements. On ne parla pas d'élever un monument à l'héroïne, les Chambres du pays n'en dirent rien que nous sachions, et nos hommes en vue ne multiplient pas les télégrammes.

C'est sans doute parce que dans les communautés religieuses et les couvents le dévouement et l'héroïsme sont choses ordinaires et qui ne surprennent pas. Mais il est tout de même étonnant de constater que plusieurs de nos compatriotes, dont nous ne voulons pourtant nullement suspecter les bonnes intentions, ont l'admiration plus facile pour d'autres que pour ceux qui leur sont unis par les liens du sang. —La *Semaine religieuse de Montréal*.

Simple décence

C'est fastidieux, à la fin, que de se voir contraint de revenir si souvent à la charge sur une pareille "question de privilège." Il le faut bien pourtant; la chose est d'importance primordiale. Voulons-nous, ou non, affirmer à la profession du journalisme son titre indéfinissable à la qualité de profession libérale reconnue? Certes, nous le voulons, et d'une volonté aussi ferme que justifiée pleinement par la constante progression de l'influence dirigeante qu'exerce notre profession, dans l'état social présent. Or, si nous songeons à réaliser ce desideratum essentiel, il est nécessaire d'instituer dans cette profession les habitudes d'une saine moralité; et l'un des premiers principes de celle-ci est absolument celui qui prescrit le respect du bien d'autrui!...

Voici, maintenant, à quoi rime cette thèse. Quand un soi-disant journaliste juge à propos d'emprunter à un confrère tout un article inédit, et de le reproduire textuellement—y compris les incorrections et échappées typographiques, comme Paul au lieu de Pierre, et Landerneau au lieu de Landerneau—ayant tout juste soin de supprimer les deux dernières lignes, qui décèleraient la véritable origine, ne doit-il point se sentir tenu, en justice pour autrui et par respect élémentaire de sa propre dignité, de faire loyalement connaître ses sources?...

Nous soumettons le cas à l'honnêteté et la fierté professionnelle du rédacteur de l'*Etoile*, à Lowell, Mass.

Liberté de la presse

Au cours d'un magistral article, portant l'indéniable cachet de cette plume vigoureuse que tient l'honorable M. Thomas Chapais, article consacré à flétrir l'ostracisme anti-libertaire du représentant du journal l'*Evénement*, par la

majorité de la Législature, à Québec, on lisait les vérités suivantes, dignes d'être notées:

"Ce qui s'est fait vendredi à la Chambre, ce n'est ni plus ni moins qu'un coup de force, un attentat à cette liberté de la presse que le parti libéral inscrivait jadis au premier plan de ses programmes. Nous ne sommes pas un admirateur quand même de cette liberté. Nous savons que trop souvent elle dégénère en licence, et nous voulons bien qu'elle soit comprimée par les lois. Mais elle fait partie de notre "status" politique et constitutionnel, et le jour où elle deviendra le jouet de la rancune, de la colère, des inimitiés d'une majorité politique quelconque, ce jour-là marquera pour nous une nouvelle déchéance, car dans ce domaine pas plus qu'ailleurs, la passion ne doit primer le jugement ni la haine se substituer à la justice."

Une nette vérité

Extrait d'un rapport, par les *Cloches de S. Boniface*, d'une séance académique au Collège de S. Boniface, le 4 février 1907:

L'impression générale a été que l'on doit travailler pour l'école plus que jamais, mais qu'il faut travailler davantage pour la "presse catholique". "A L'HEURE ACTUELLE, s'est écriée Sa Grandeur (Monseigneur l'Archevêque de S. Boniface), UNE NATION CATHOLIQUE SANS PRESSE CATHOLIQUE BIEN ORGANISÉE EST UNE NATION PERDUE."

Bon à noter

"Pour répondre au défi que me porte le "Nationaliste" avec une jactance parfaitement ridicule, de formuler nettement ma pensée sur ce sujet, je déclare que mon seul but, conforme, à ce que je connais être les véritables intentions de tous les chefs libéraux, en ce qui concerne la colonisation des régions nouvelles dans la province de Québec, sera toujours et uniquement de travailler à attirer le plus grand nombre possible d'immigrants de langue française, Canadiens rapatriés, Français ou Belges pour s'établir dans ces régions, dont nous ne voulons pourtant nullement suspecter les bonnes intentions, ont l'admiration plus facile pour d'autres que pour ceux qui leur sont unis par les liens du sang. —La *Semaine religieuse de Montréal*.

Merci du peu!

L'*Evénement*, de Québec, nous rapporte ceci: "La dernière réunion au Palais législatif veut que M. le juge Cannon soit transféré à Québec et remplacé aux Trois-Rivières par M. Jean Prévost, en attendant que l'on crée un autre district pour le Nominique."

Très obligés, confrère, de votre "offrande", mais nous en déclinons l'hommage, bien qu'elle nous aigüre la réalisation de l'une de nos ambitions les plus tenaces: l'installation à Nominique d'un siège permanent de la Cour Supérieure. Quand ce tribunal s'établira, toutefois, nous entendons bien que ce soit un prétoire respectable et respecté, et non point une espèce de "refuge pour invalides de la politique."

Rien ne nous inquiète moins que de trouver le titulaire convenable pour assurer à notre tribunal supérieur ce caractère de respectabilité. Notre distingué juge actuel pour le district d'Ottawa, sa seigneurie M. Rochon, a hautement manifesté le désir d'être transféré à Nominique, le jour où le nouveau district sera fondé. Nous nous plaignons à croire que nos gouvernants ne voudront frustrer ni lui, ni nous-mêmes de cette aubaine. Si l'on veut ensuite coller, à Hull ou ailleurs, des déchets tout frais émoulus de la politique, nous nous en préoccupons moins, sauf pour la thèse générale d'inconvenance; mais nous n'admettrons sûrement rien de tel pour "étréner" l'administration supérieure de la justice dans une région d'avenir comme la nôtre.

Après la religion, il n'y a pas de plus précieux don que Dieu puisse accorder aux hommes que l'abstinence; elle est un bouclier pour toutes les vertus.

O'CONNELL.

Judicieux conseils

"Nous demandons au gouvernement d'Ottawa de respecter la magistrature, de ne pas amoindrir sa dignité par des nominations louches. Des avocats de cinquième ordre, des dévotés qui ne peuvent plus apparaître devant leurs électeurs à cause de leur conduite scandaleuse, insupportable, des hommes qui s'enivrent souvent ne devraient jamais espérer obtenir une nomination de juge. La magistrature a besoin de son auréole de dignité. Le gouvernement n'a pas le droit de vouloir faire de la magistrature un "gold cure." —Le "Canadien"

Honneur au courage!

L'autre jour, la Crèche, ou refuge des tout petits bébés, à l'Institut Brighton, de Holyoke, Mass. subissait les affres de l'incendie. Nos Sœurs de la Providence se sont dévouées là, comme elles savent le faire en toute occasion, et six d'entre elles ont accompli le sauvetage de soixante tout petits enfants, au péril de leur propre existence. Ce trait d'héroïsme féminin mérite d'être signalé à l'admiration des contemporains, non moins que la belle conduite de feu Mlle Maxwell, à l'école d'Hochelega, conduite que l'on a partout hautement célébrée, et à juste titre.

Sociologie Chrétienne

Droits des ouvriers

"Si l'on veut que le pauvre se résigne aux misères inséparables de son état et qu'il soit respectueux des droits d'autrui et de l'ordre social, non seulement il importe de ne pas le pressurer; il faut encore que le capital ne lui refuse aucun de ses droits.

"Parmi ces droits, un salaire équitable occupe le premier rang. Comment attendre de l'employé qu'il se lève et peine toujours sans recevoir une juste rémunération, c'est à dire un salaire correspondant à la véritable valeur du travail accompli au prix courant de toutes les choses nécessaires à la vie familiale?"

"Ce serait de même un abus que de prolonger la durée du labeur quotidien au-delà des bornes déterminées par la nature, la loi divine et l'intérêt des sants."

"Il serait injuste également de léser les employés dans le droit naturel qu'ils possèdent, au même titre que tous les citoyens, de se former en associations distinctes pourvu qu'elles ne soient pas en concurrence désastreuse et souvent immorale du travail non réglementé des enfants, des jeunes filles et des mères de famille."

"Pour résumer notre pensée, aucune solution heureuse et définitive de la question ouvrière n'est à espérer, tant que l'on n'aura pas fait disparaître toute provocation injuste, et que l'on n'aura pas rendu aux travailleurs la plénitude des droits essentiels que nous avons énumérés d'après l'encyclique de Léon XIII."

MGR BRUCHESI, arch. de Montréal. —Pastorale sur "le Capital et le Travail."

La presse catholique

Organisation urgente

La *Semaine Catholique d'Agén* signale à ses lecteurs le groupe de conférenciers, prêtres ou laïques, qui doivent s'occuper plus spécialement de la diffusion de la bonne presse, dans le diocèse, avec l'approbation et la bénédiction de Mgr du Vauroux. Elle ajoute que Monseigneur veut bien recommander à ses prêtres "de s'intéresser activement et sans délai, à la formation des Comités de la bonne presse."

Je ne croirai jamais qu'un ivrogne puisse être chaste; car de même que jeter de l'huile sur le feu ne sert qu'à l'exciter davantage, ainsi le vin embrase le feu de l'impureté. SAINT JEROME.

L'AMI DU COLON

Organe de la Coopérative des Colons du Nord.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominigüe, Comté de Labelle, Qué.

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour l'année, \$1.00
Pour six mois, 0.50
Le numéro, : : : 2 sous

L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de "membre actif" ou de "membre adhérent" de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la région Labelle.

Adresse Postale :

L'AMI DU COLON, Nominigüe, Qué

NOMINIGUE, 22 MARS 1907

PROPOS AGRICOLES

Nourriture des poules pondeuses

ALIMENTATION : les os. — S'il est de rigueur que les poussins sur une ferme soient parfaitement nourris, il est également nécessaire que les volailles adultes surtout les pondeuses le soient aussi ; il faut donc aux volailles une nourriture saine, substantielle et variée.

Puisque le lait des vaches, nous dit M. Warington, est de beaucoup plus riche en azote que le produit d'aucun autre animal, il faut que l'alimentation donnée aux vaches soit spécialement azotée. Cet argument s'applique aux poules avec une plus grande force, puisque le produit de ces dernières, c'est-à-dire l'œuf, dans un temps donné et pour un poids égal, contient trois fois et quart plus d'azote que le produit de la vache.

Puis, il continue son raisonnement : "Le blanc de l'œuf est riche en alcalis, potasse et soude, ce dernier s'y trouvant en partie sous forme de sel ordinaire. Le jaune de l'œuf est extraordinairement riche en acide phosphorique et contient beaucoup plus de chaux que le blanc. Dans l'alimentation des poules, le principe fondamental, le principe scientifique veut que les principaux éléments de la composition de l'œuf soient la chaux, l'azote et l'acide phosphorique. Or, la chimie nous apprend, et l'expérience le prouve, que les os verts ou crus que l'on jette au rebut et dont les bouchers ne savent que faire, lorsqu'ils sont coupés ou concassés mais non moulus, constituent la matière la plus propre, la plus efficace et la moins coûteuse pour former la substance de l'œuf. Les os verts contiennent beaucoup d'albumine, de chaux et d'acide phosphorique, lesquels forment l'œuf et l'écaïlle."

Ces principes une fois connus, on le comprend aisément, ont dû opérer une véritable révolution dans l'économie de la production des œufs en hiver. A la suite de ces résultats, des inventeurs ont mis dans le commerce des moulins à concasser et à broyer les os, ce qui a constitué un réel et admirable progrès. En effet, aucun élément connu ne renferme aussi complètement les parties constituantes de l'œuf et de sa coquille que les os, et rien ne se perd aussi généralement sur une ferme que les os.

Admettons, et nous sommes forcés de l'admettre : les os contiennent une proportion élevée de chaux comme le prouve l'analyse suivante, faite avec des os propres et secs de bœufs et de moutons :

Carbonate de chaux... 6 à 7%
Phosphate de chaux, 58 à 63%
Phosphate de manganèse, 1 à 2%
Fluorure de calcium, 1 à 2%
Matière organique, 25 à 30%

En outre, les chimistes prouvent que dans les os verts il y a encore de la protéine, qui est le principal élément constitutif de la chair, ce qui ajoute aussi à leur valeur comme nourriture pour les volailles. On les coupe, on les écrase à la machine, et d'après un calcul d'expérience, une livre pesant d'os ainsi préparés suffit pour le repas de seize poules.

On a discuté pour savoir si pratiquement les os crus verts étaient meilleurs que les os cuits. Or, à la suite de plusieurs expériences, on a constaté que les os verts contiennent des matières grasses, des huiles essentielles pouvant causer des indigestions, des diarrhées, etc. Il serait bon, par suite, avant de couper les os, de les faire bouillir dans l'eau pure, afin d'enlever toute matière

grasse. Ce traitement par l'eau peut faire perdre aux os quelques-uns de leurs principes nutritifs, mais peu importe. M. Gilbert, auteur d'un fascicule sur la volaille, reconnaît les inconvénients des os verts de cette façon : "L'hiver dernier, l'expérience nous apprend qu'une petite quantité seulement donnée tous les jours, a rendu les Java et les Plymouth-Rock blanches si grasses qu'elles pondaient vers la fin de la saison des œufs mal conformés et à coquille mince." Les os bouillis, dégraissés et coupés remplacent avantageusement une certaine quantité de gravier recherché par les volailles pour faciliter la digestion de leur nourriture.

Comment couper les os. — La manière dont on les coupe a son importance. Les machines qui coupent les os en copeaux (ripes) sont préférables car elles rendent les os moins durs, c.-à-d. de digestion plus rapide et plus facile. On en trouve dans le commerce divers modèles. Quiconque veut faire de l'élevage des poules une industrie payante doit nécessairement se procurer une machine à broyer les os, car il en sera bien récompensé par les résultats que lui donnera un troupeau de poules bien logé, nourri avec des aliments de végétaux et de minéraux combinés d'une façon rationnelle et intelligente. Du reste, chaque cultivateur ne devrait-il pas garder une cinquantaine de poules? Or, en plaçant le rendement annuel des œufs à cent par poule, et en fixant à 15c la douzaine le prix de ces œufs, ce qui est loin d'être exagéré, nous arrivons à un revenu annuel d'au-delà de \$60, sans compter l'engrais et la valeur de la viande pour la consommation.

À l'œuvre cultivateurs ! Préparez vos couvés du printemps.

LE FERMIER DE L'ANNONCIATION

Guerre à l'Intemperance !

La lutte contre l'alcoolisme

Nous reproduisons la suggestion suivante, que nous trouvons heureuse et pratique, faite dans "l'Avenir du Nord" par un collaborateur qui signe "Nature". Nous faisons en même temps nos réserves absolues contre ces expressions d'un "gavrochisme" affecté : "toute-puissance cléricale" qui surprennent beaucoup moins quand on connaît le milieu "libre-poseur" où elles s'emploient ; et ce milieu, nous l'avons maintes fois révélé.

"C'est par l'honneur qu'on touche l'homme, mais c'est par l'intérêt qu'on le conduit". Créez une ligue intéressée : voilà le secret, la ligue bilatérale.

Mettez en présence deux parties. D'un côté, le patron, l'administration publique, le chemin de fer, le tramway, la banque, la manufacture, le commerce, avec qui la toute-puissance cléricale traitera en disant :

— Vous savez quel intérêt a le patron à la sobriété de l'employé. Le temps perdu, l'ouvrage mal fait, les erreurs désastreuses, les exigences exorbitantes dans les salaires, les détournements criminels, parfois même les grèves, remontent dans la plupart des cas, aux suites de l'alcool. Voulez-vous, pour l'avenir seulement, à mesure qu'il se produira une vacance dans vos emplois, vous engager à accepter comme une recommandation spéciale pour tels emplois les certificats d'abstinence que la ligue bilatérale contrôlée par les plus hautes autorités civiles et religieuses, ne délivrera qu'à bon escient ! Si oui, veuillez signer votre adhésion à la ligue bilatérale : vous n'êtes engagés à rien autre chose pour en devenir membres.

Puis se retournant vers l'école et la jeunesse, la toute-puissance cléricale dira : Enfants, jeunes gens vous ne pouvez indéfiniment demeurer sous le toit paternel ni espérer partager l'existence de votre auteur sur un héritage commun ; la Providence vous destine à des carrières variées. Or un nouvel et immense horizon s'ouvre devant vous. Voici cent mille emplois à tous les degrés de l'échelle financière, industrielle et administrative dont on vient d'ouvrir la porte toute large pour vous si vous voulez seulement promettre, sous une forme qui nous garantit indéfiniment votre sincérité, de ne jamais tremper vos lèvres dans l'alcool, qu'il s'appelle boisson forte, bière ou vin, et de ne jamais mettre le pied sans nécessité dans une maison où il se vend de ces liqueurs ! Si oui, signez, comme des hommes, votre adhésion à la ligue bilatérale.

Quels parents ne seraient pas heureux de voir leurs enfants s'affilier à ces associations dont chaque paroisse aurait sa succursale, "

Presse rurale

Aux derniers jours de février passé, une dizaine d'éditeurs de journaux de la campagne se sont réunis à Québec, à l'hôtel Saint-Louis, pour jeter entr'eux les bases d'une association coopérative. Un nombre égal d'autres éditeurs avaient formellement adhéré par lettre. Notre bon ami et confrère M. Héroux, de la VÉRITÉ, voulut bien accepter de représenter l'AMI DU COLON à cette intéressante CONSTITUANTE. La nouvelle association a élu pour son président M. Magnan, du PROGRÈS DU SAGUENAY, le promoteur ; pour vice-président, M. Maurice Rousseau, avocat, du PEUPLE, de Montmagny, et pour secrétaire-trésorier, M. Bouchard, échevin de S. Hyacinthe et directeur de l'UNION, de la même ville. On a adopté un tarif minimum d'annonces et l'on est tombé d'accord sur diverses autres mesures dont nous aurons peut-être occasion de reparler. L'association se réunirait de nouveau, à Montréal, en mai prochain.

Nos gens dans Ontario

L'autre semaine siégeait, à Ottawa, un important congrès pédagogique, où se sont réunis une couple de cents instituteurs et institutrices des écoles bilingues d'Ontario. L'assemblée fut honorée de la visite de S. G. Mgr Duhamel, de S. H. le maire d'Ottawa, des honorables MM. Pyne et Réaume, ministres de l'éducation et des travaux publics dans le cabinet ontarien. D'intéressantes délibérations ont eu lieu et de savantes conférences ont été faites, notamment par M. C. J. Magnan, professeur à l'École Normale Laval, de Québec, et directeur de "l'Enseignement Primaire". Nous saluons ces imposantes assises de la pédagogie franco-anglaise comme un symptôme favorable de l'influence grandissante de l'élément canadien-français dans Ontario.

Une promotion

Nous avons vu avec bonheur que Monseigneur l'archevêque de Montréal est venu choisir dans nos montagnes du Nord le nouveau titulaire de l'importante cure de Maisonneuve, près Montréal. L'heureux élu est notre estimé sociétaire, M. le curé Contant, ci-devant de Sainte-Adele, de Terrebonne. Le choix est excellent. A M. le curé Contant va succéder M. l'abbé Majeau qui abandonne à M. l'abbé Dubéau, vicaire sortant de Maisonneuve, l'honorable charge d'aumônier en chef à l'institut de la Providence, de Montréal.

Les morts

De grandes figures ont disparu, au cours de la quinzaine dernière, qui méritent bien l'hommage de notre suprême salut. C'est Monseigneur Rougerie, évêque de Pamiers, en France ; c'est encore le P. R. P. Jacques Marie Louis Monsabré, des Frères Prêcheurs, qui illustra, pendant plusieurs années, de son éloquence vibrante, la chaire de Notre-Dame de Paris ; c'est enfin, Casimir Périer, ancien président de la république française. On signale aussi à Montréal, la mort de R. P. Doherty, jésuite bien connu.

CHANCE EXCEPTIONNELLE POUR TOUS.

Nous tenons toujours un stock des plus complets et à des prix très réduits. Sur un stock de \$15,000 à \$20,000 que nous tenons régulièrement, il y a les trois quarts de fonds de faillite, ce qui nous permet de vendre de 25 à 30 % meilleur marché que les prix ordinaires. Exemples : Poêle de cuisine garanti pour bien cuire, valant \$32.00, pour \$20.00. Machine à coudre, valant \$35.00, pour \$20.00. Pendules valant \$3.00, pour \$2.00. Pour toutes nos marchandises, les prix sont réduits en proportion.

Chez LA FLAMME & DESCHAMBAULT

Dr Henri Cartier

Médecine Générale et Chirurgie. Cabinet de consultation, à l'hôtel Berthiaume, rue du Sacré-Coeur, en face du square Central, Nominigüe.

"LE CASTOR"

Tabac Canadien Rouge Quesnel. Le plus riche en arôme. Le plus agréable à fumer. 5 CTS LE PAQUET. Essayez-le ! Vous l'adopterez !

Tabacs en Feuilles

ROUGE HAVANE QUESNEL. Nous avons un assortiment considérable des meilleurs sortes de Tabacs en Feuilles, en Roles et en Menottes. Nous invitons le commerce à demander Prix et Echantillons. LABRECQUE & PELLERIN, NEGOCIANTS EN GROS, 415 rue Ontario Est, MONTREAL, Canada.

LE BYRRH

est le meilleur des Vins Toniques et Apéritifs connus. ESSAYEZ-LE. Agents au Canada : HUDON, HEBERT & CIE. Limitée, MONTREAL.

Joachim Gélinas, L.L.L.

AVOCAT 15 rue Saint-Jacques MONTREAL

BUREAU A L'ANNONCIATION : 1er et 3ème samedis de chaque mois la pension Aimé Reumont. BUREAU A NOMINIGUE : 1er et 3ème dimanches de chaque mois à la pension Martineau.

P. J. Chartrand Paul Ls Turgeon

Chartrand & Turgeon COMPTABLES 55, rue St-François Xavier

Bell Tel. Main 3141 Montreal. Tel. March. 642

A VENDRE.—Lot 31 et 32, 4e rang Marchand, maison et écurie, 25 arpents de faits, à 2 milles du village. S'adresser à Gédéon Jérôme.

La Banque des Marchands DU CANADA

Annonce qu'elle a ouvert une succursale à SAINT-JOVITE [Chez le NOTAIRE P. BARRETTE]

Le bureau de cette succursale sera ouvert chaque LUNDI et VENDREDI soir et chaque MARDI et SAMEDI, toute la journée.

Toutes les affaires d'une banque y seront traitées de la manière la plus libérale.

Une attention spéciale sera donnée aux besoins des cultivateurs.

A toutes les affaires reçues par la maille il sera porté une attention spéciale.

ARGENT PRETE

L'argent sera libéralement prêté sur des billets signés par des personnes responsables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

Des comptes pourront être ouverts pour la somme d'une piastre en montant, dans le Département d'Epargne, et l'intérêt sera payé au taux le plus élevé, savoir 3 pour cent. Cet intérêt sera ajouté au capital 4 fois par année.

Votre argent peut être retiré en tout temps sans donner d'avis

J. B. DONNELLY, Gérant

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord

Saint-Jovite, Que.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas. Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT, Gérant.

Dr J. Pinault

Médecin et Chirurgien

Gradué de l'Université Laval de Québec. Licencié du "Board of registration in Medicine" de l'état du Massachusetts, E. U.

L'ANNONCIATION, Qué

Les secrets de la Chasse aux Renards, Belettes, Bêtes Puantes, Martres, Foinnes, Visons, Rats (Usqués, Loutres et Loups, ainsi que de la destruction des rats de maison et grange, souris et mulots.

Dans ce livre sont indiqués les noms et les prix des drogues à pièges, poisons, etc., pour faire suivre et tuer le gibier. On enseigne comment empoisonner les chiens ou autres animaux domestiques de ses voisins ou les siens propres.

Sur réception de 30 cts en monnaie (pas de timbres), nous expédierons ce livre par la maille à nos frais et risques.

Pharmacie Veterinaire

—DU—

Dr Grignon, STE-ADELE, Que.

N. B.—On est prié d'indiquer le nom du journal sur lequel on a lu cette annonce.

Le Magasin General du Depot

NOMINIGUE, Qué. Z. RENO, Gerant

Fleur et hardes faites.

SPECIALITE : Fonds de banqueroute

Achat et échange de pro luits agricoles, Fourrages, Peaux, laine, cuir, vieilles claques, crin, etc.—Logis pour colons.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

LA PROVIDENCE ASSURANCE CONTRE LE FEU MUTUELLE MONTREAL

Directeurs de La Providence MM. J. E. Duhamel, N.P. inspecteur de bureaux d'enregistrement ; président, l'hon. M. Jean Prévost, ministre de colonisation ; MM. Lafontaine, Berthier, Bissonnette, Montcalm, Girard Rouville, Daigneault, Bagot, tous députés provinciaux, MM. L. H. Desjardins, Terrebonne, Henri Boucher, St-Barthélemi, S. P. Champoux, Joliette, L. A. Picard, secrétaire-gérant, Westmount.

Bureau Principal : 52 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Souscription exigée parla loi: \$200,000.00 Assurance en force: \$1 500,000.00

Pourquoi devons-nous encourager cette compagnie ?

1o. Parce qu'elle est dirigée par des hommes d'expérience, solvables et honnêtes ;

2o. Parce qu'elle donne toutes les garanties nécessaires, proportionnellement à ses responsabilités ;

3o. Parce que ses taux sont les plus bas et qu'elle choisit ses risques ;

4o. Parce que c'est une institution nationale, encouragée par nos hommes d'affaires ;

5o. Parce que l'argent des assurés reste dans notre province ;

6o. Parce qu'elle n'emploie que des agents habiles, instruits et honnêtes ;

7o. Enfin, parce qu'elle règle promptement et libéralement ses pertes.

N.B.—On demande des agents pour les villes et la campagne.

S'adresser au Secrétaire-Gérant : L.-A. PICARD, Montréal.

A Nominigüe, s'adresser à M. Amédée DENAULT, Editeur-rédacteur de L'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier.

Une bonne nouvelle pour le Clergé

Nous sommes heureux d'apprendre que la maison

Biais Freres & Cie., de Paris

cédat aux sollicitations d'un grand nombre de ses clients du Canada, vient de créer à Montréal une succursale de sa maison d'ornements, bronzes d'Eglise et vases sacrés, et en a confié la direction à

M. Gaston Vennat

51 S.-FRANCOIS-XAVIER

à Montréal, qui se met à la disposition de MM les membres du Clergé et des Communautés Religieuses pour leur fournir à des prix défiant toute concurrence, tout ce qui peut être exigé pour l'exercice du Culte. Pour les églises des paroisses nouvelles où les ressources sont limitées, MM. les Curés trouveront à la succursale de la Maison BIAIS FRERES, des chasubles à partir de \$4.65. M. Vennat, est également l'agent des plus importantes Maisons Françaises fabricant les cloches, vitraux d'art, Statues, Chemins de Croix, etc.

Il sera heureux de répondre à toute demande de renseignements.

J. A. BOISVERT,

Ferronneries et Quincaileries GROS ET DETAIL

Articles de construction : Vitre, Huile et Peinture de toutes sortes. Verre double pour porte. Couleur à l'huile et au Japon. Fer en barre, Acier en barre. Tuyau de toutes dimensions, Pompes, Fittings.

Nominigüe, Que.

ROCH JETTE P. E. FORGET

Photographie Générale

SPECIALITE : Vues et paysages de la région Labelle. Cartes postales illustrées des vues du Nominigüe. Photographie sur zinc et sur carton. Photographies à bon marché, pour personnes seules ou pour groupes.

NOMINIGUE, Qué.

J. A. LALANDE & FILS

Magasin General

Près du Carré Central.

Fleur, avoine, foin, grain de ton tressortés, épicerie, ferronneries, briques, chaux, Harnais, marchandises sèches.

NOMINIGUE, Qué.

LEON LEPINE

PEINTRE, DECORATEUR, LETTREUR et TAPISSIER.

Fait tous ouvrages dans ces lignes, proprement et à prix modérés.

E. J. Leblanc

NOTAIRE, L.L.L.

Nominigüe, Que.

Hotel du Nominigüe

Z. BARRETTE, Prop.

L'hôtel le plus rapproché de la gare. Omnibus à l'arrivée de tous les trains. Système de chauffage à l'eau chaude. Water closets (Privés) dans la maison. Patronné par les touristes.

ALYRE CHARLEBOIS

Le Grand Entrepot de la Gare, à Nominigüe...

Tient constamment un assortiment complet de foin, grain, et autres provisions. — Aussi, excellente briquette tendre. Chaux commodes et voitures confortables toujours à la disposition des voyageurs, et excursionnistes. On s'occupe aussi de la vente des terres dans le canton Loranger.

GRANDE VENTE DE REPARATION

TOUT POUR RIEN

Vu le manque d'espace nous avons résolu d'agrandir notre établissement et à cette occasion nous ferons la plus grande vente à bon marché qui se soit vue.

Nous avons le plus beau choix de prélat de 2 verges de large que nous sacrifions à 15c. Au-delà de 30 patrons différents.

Convertes en Flanellette

Belles grandes couvertes en flanellette blanche pour 70c. la paire. Nous venons de recevoir un gros lot de broderie, jolis dessins, bonne largeur pour 1c. en montant.

Coton Jaune Coton Jaune

Notre coton vaut la peine d'être acheté; nous le vendons au prix de la manufacture: 7c. la verge ce qui vaut 10c. partout ailleurs.

CADEAUX! CADEAUX!

Avec n'importe quelle marchandise nous donnons des coupons pour le plein montant de vos achats, ce qui vous donne l'avantage d'orner vos maisons sans qu'il y ait en coûté. Lorsque vous aurez pour \$40.00 de ces coupons, vous aurez droit à de très jolis cadeaux, aussi utiles qu'agréables. Sur demande nous enverrons des échantillons.

Profitez des offres de la Maison

A. T. CONSTANTIN,

3601, rue Notre-Dame,

—S. HENRI de MONTREAL.—

Et encouragez l'AMI DU COLON, J. H. Constantin, ancien colon du Nord.

UNE HISTOIRE PAR SEMAINE

Chercheur d'Idéal

(La scène se passe à Paris)

L'Anglais que je vais mettre en scène n'est point un Anglais imaginaire. Il est grand, maigre, osseux; il a d'énormes moustaches et des yeux qui brillent; enfin, il est baron et fort connu dans la meilleure société londonienne.

C'est un vicair de Paris qui me le présente il y a quelques mois.

«Gautier, me dit-il, voici le très honorable Arnold F. qui désire assister au départ des pèlerins pour Lourdes.»

C'est un fort honnête homme quoiqu'un peu original. Vous me ferez grand plaisir en...

—Entendu, mon cher abbé. Je suis à la disposition de monsieur. Que désirez-vous voir de préférence?

—Tout. Je cherche l'idéal.

—Que dites-vous?

—Je cherche l'idéal. Je suis tourmenté, inquiet...

—Etes-vous catholique?

—Non! protestant, mais je cherche l'idéal.

Le fils d'Albion parlait avec correction et presque sans accent. Ma première idée fut de rire un peu de ce chercheur d'idéal.

«Lorsque vous l'aurez trouvé, insinuai-je, vous m'avertirez.»

—Yes!

En prononçant ce «Yes», la voix de sir Arnold F... n'avait aucune intention de méfiance. Il était de si bonne foi que je cessai mes peu spirituelles plaisanteries et lui donnai rendez-vous pour le 17 août.

A l'heure donc, nous étions à la gare d'Austerlitz sous le hall immense; plusieurs milliers de pèlerins attendent avec la sérénité calme et méthodique de nos paysans du Nord et de l'Ouest; ils ouvrent leurs paniers à provisions et déjeunent.

Les malades ont la meilleure part. D'un groupe à l'autre, on leur porte la crème fraîche et les pêches succulentes.

«Mylord, voyez-vous...»

—Pas mylord, sir simplement... reprend mon hôte avec douceur.

Eh bien, sir Arnold, voyez-vous ce gros abbé, là-bas...?

—Yes.

—Regardez un peu l'opération à laquelle il se livre.

—Oh! oh! je ne veux plus voir...

Et le gentleman détourna la tête avec horreur. Le gros abbé nettoie tout simplement avec des soins maternels un pauvre diable que dévore un affreux loup.

Presque tous les maux qui affligent notre pauvre humanité sont d'ailleurs représentés au milieu de cette foule; jeunes filles que l'impitoyable tuberculose a marquées pour une mort certaine; paralytiques, estropiés qui ont soif de vie, de liberté, de mouvement; enfants dont les lèvres sont scellées, dont les oreilles ne perçoivent pas les douces paroles maternelles.

«Ce spectacle vous intéresse-t-il?»

—Yes, beaucoup. Quels sont ces gentlemen qui véhiculent les malades?

—Il y a un peu de tout; des hommes du monde et des fils du peuple, des prêtres et des laïques,

de modestes employés et de grands seigneurs.

—Et ces dames si humbles, si douces et attentives, si empressées à prodiguer les soins les plus intimes?

—Ces dames, sir Arnold, sont des hospitalières laïques qui accompagnent les malades pendant tout leur long voyage à travers la France. Voyez-vous cette grande brune? C'est la femme d'un grand industriel du Nord, quarante fois millionnaire. Sa grosse voisine est la comtesse de L...

—Et cette petite aux traits si purs?

—C'est la femme de chambre de la comtesse.

Pour le coup, sir Arnold est estomaqué. Son erreur est d'ailleurs facile à expliquer. La noble dame porte un tablier d'une blancheur éblouissante, tandis que la soubrette a ceint un tablier noir.

—Et ces religieuses?

—Ces religieuses, sir Arnold, sont la plus pure, la plus noble production de l'Eglise catholique. Ce sont les *Petites Sœurs de l'Assomption*.

—Quel est leur but?

—Soigner les malades pauvres à domicile; au foyer de l'ouvrier, elles remplacent la femme clouée sur un lit de douleur, nettoient les marmots, font le ménage, la cuisine...

—Yes, c'est très beau. Je les ai vues à London. Est-ce qu'on les expulsera elles aussi?

—Parfaitement. Et ce serait déjà fait, si elles n'avaient pas un peu résisté.

—Oh! Oh!

Mais les malades continuent à arriver. Des fiacres, des voitures d'ambulance débouchent de tous côtés et déposent des corps douloureux, des débris humains chez lesquels la vie ne se manifeste plus que par des gémissements. Les hospitaliers les reçoivent pieusement sur leurs brancards et les transportent vers «le Train blanc» avec les précautions minutieuses de la plus tendre, de la plus délicate charité.

Sir Arnold F... ne perd pas un détail du spectacle. Ses yeux investigateurs fouillent les coins les plus obscurs des wagons et de la foule.

«Ce qui m'étonne, me confond, s'exclame-t-il tout à coup, c'est la tendresse en quelque sorte filiale dont les pèlerins valides entourent les malades.»

—Leurs malades, c'est leur trésor, leur palladium! C'est pour eux que se fait le pèlerinage. Il y a dans l'histoire de l'Eglise un certain saint Laurent...

—Yes, je connais.

Voici une jeune poitrinaire de dix-huit ans. Elle est charmante, cette enfant, que la mort a déjà touchée de son doigt. Ses joues roses respirent une vie factice; dans ses grands yeux brillants de fièvre on lit la plus touchante résignation.

«Voulez-vous que nous l'interrogeons?»

—Yes.

Nous abordons la petite pensionnaire de Villepinte:

«Oui, messieurs, je suis poitrinaire et n'ai plus d'espoir qu'en Dieu, car on m'a mis dans le dortoir des grands malades.»

—Qu'est-ce que ce dortoir?

—C'est celui dont on ne sort que les pieds devant.

—La Sainte Vierge va vous guérir, mon enfant.

—Non. J'ai offert ma guérison pour qu'on n'expulse pas nos Mères. L'an dernier, nous sommes parties une vingtaine. Toutes nous avons fait le même sacrifice. Aucune n'a été guérie.

Comme sir Arnold ne paraît pas très bien comprendre, je lui explique le sens douloureusement sublime de cette confiance.

—«Oh! oh! cette fois, c'est vraiment idéal.»

Une larme roule sur sa moustache, puis il ajoute:

«Et votre gouvernement, il est un c.....!»

Le mot est français, quoique pas suffisamment idéal.

Il est trois heures quarante-cinq. Un coup de sifflet retentit, suivi du chant de l'«Ave maris Stella». C'est le «train blanc» qui s'élançe vers les rives du Gave.

A. GAUTIER.

Reformes electorales

La Représentation Proportionnelle comme moyen de parer à l'écrasement des partis

«Bien avisés nous semblent les députés de la majorité, comme M. Louis Martin et les signataires de sa proposition, qui pensent que le parti radical a, tout autant que les progressistes du centre, que les libéraux de droite, que les socialistes indépendants ou unifiés, de sérieux motifs de s'assurer, grâce à un régime électoral plus juste, contre des revirements électoraux dont il pourrait être, à brève échéance, la victime. Au besoin, si sa force numérique actuelle faisait perdre de vue à la majorité l'utilité de cette prime d'assurance contre les risques de l'avenir, les libéraux belges, si maltraités depuis 1884 jusqu'à l'avènement de la R.P. dans leur pays, les nationaux libéraux d'Allemagne, naguère les maîtres au temps du Kulturkampf et réduits à n'être plus qu'un faible appoint dans le Reichstag, pourraient lui rappeler que la fortune électorale est changeante et que, sous le régime majoritaire, une légère oscillation dans l'état d'esprit du pays peut amener l'écrasement d'un grand parti.»

EUGÈNE DUTHOIT,

Directeur du *Proportionaliste*.

Le journal qu'il faut

—De M. LE CURÉ de FOURNIERVILLE, comté de Prescott, Ontario:

«Vous trouverez ci-inclus mon abonnement à votre excellent journal *L'Ami du Colon*. La noble tâche que vous menez avec tant de zèle et de patriotisme mérite notre encouragement. Plût au Ciel que les Canadiens de Prescott eussent un organe aussi autorisé pour promouvoir leurs intérêts et diriger leur mouvement de colonisation dans Ontario!»

Recevez, Monsieur, l'expression de ma sincère admiration.

M. DEROUIN, marchand de foin, de S. Jérôme, comté de Terrebonne, a constamment en mains du foin de première qualité et à bon marché. Avis à ceux qui en ont besoin. M. Derouin s'occupe aussi de la vente des terres à S. Jérôme et alentour; il invite les clients.

ZOTIQUE GAUTHIER

Entrepreneur-Charpentier et Menuisier

Fabrique de Portes, Chassis, Jalousies, Blanchissage et Découpage, tournage du bois de construction et tous ouvrages des boutiques mécaniques à bois.

NOMININGUE, — — — QUE.

P. E. FORGET

Marchand-Generel

Marchandises Seches, Chaussures, Provisions, Farines, Foin, Ferronnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Briques, Chaux, Articles de Fantaisie

GROS ET DETAIL

SPECIALITE: Gros stock de Chaussures à prix courant. Toujours en moins chevaux de course et de trot à vendre, ainsi que voitures et harnais. Bon marché.

Maison a Nominuingue

LABELLE, — — — QUE.

La Grippe Vaincue!

Par un Remède Naturel d'une Efficacité Merveilleuse.

35 Ans de Succès:

Tel est le record de cette préparation qui a fait ses preuves pendant la dernière Epidémie de Grippe.



Une Combinaison Scientifique de Gomme d'Épinette, Cerisier Sauvage, Marrube et G. éron.

25c. la Bouteille. En vente partout.

Quelques doses de «SPRUCINE» prises au début de l'accès enrayeront les progrès de La Grippe, et vous rendront la Santé.

WINGATE CHEMICAL CO. LTD., - MONTREAL, CANADA.

L'IMPRIMERIE de «L'AMI DU COLON»

SE CHARGE DE TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS COMMERCIALES, à taux modérés.

On peut s'y procurer également des formules, blancs et imprimés de toute espèce: tels que reçus, billets, en-tête de compte, formules légales, placards de MAISON A VENDRE ou A LOUER, etc., etc.

Banque d'HOCHELAGA

St-Jerome, Que.

Capital payé - \$2,000,000.

Fonds de Réserve - \$1,600,000.

Toutes affaires transigées par la maille reçoivent une attention spéciale.

ALEX LEFORT, Gérant.

O. Brassard

HORLOGER et BIJOUTIER.

L'Annonciation, Qué.

SPECIALITE: Reparations

Bureau ouvert à Nominuingue, le samedi de chaque semaine à l'Hotel Gauthier. Agent de l'assurance contre le feu La Providence.

«St-Marc»

— ET —

«La Créole»

Augustin Comte & Cie.

IMPORTATEURS DE

Thés, Cafés, Epices, etc., etc.

442, rue St-Paul, MONTREAL.

Rheumatism

Guérison radicale garantie par LE REMÈDE D'ALBERT'S 30 ans de succès, \$1 la bott. Circulaires sur demande. A. E. HUGHES & CO., P. O. B. 539, Montréal, Canada.



Service des Laurentides

DE L'EST A L'OUEST

MONTREAL A SAINT-JEROME

N. B.—Tous les trains qui viennent à Nominuingue, de Montréal, ou qui retournent, de notre gare, terminus à la métropole, arrêtent à S. Jérôme.

De plus, les trains suivants font le service spécial de S. Jérôme: tous les jours dimanche excepté, à 8.45 a.m.; tous les jours, sauf les samedis et dimanches, à 6.35 p.m.; le samedi, spécial à 1.40 p.m.

MONTREAL A STE-AGATHE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m.

Trains supplémentaires, les mardis, jeudis et samedis, à 8.45 a.m. Le dimanche, à 9.15 a.m.

MONTREAL A LABELLE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train de la matinée, à 8.45 a.m.

MONTREAL A NOMININGUE

Tous les jours, excepté les dimanches à 4.45 p.m.

Les mardis, jeudis et samedis, train supplémentaire de la matinée, à 8.45 a.m.

DE L'OUEST A L'EST

NOMININGUE A MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 5.45 a.m.

Les mardis, jeudis, samedis, train l'après-midi, à 4.15 p.m.

LABELLE A MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 6.45 a.m.

Les mardis, jeudis, samedis, train de l'après-midi, à 5.15 p.m.

STE-AGATHE A MONTREAL

Tous les jours, sauf le dimanche, à 8.21 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à 6.55 p.m.

SAINT-JEROME A MONTREAL

Tous les trains de Nominuingue, plus, tous les jours, dimanche excepté un train à 7.05 a.m.; les lundis, mercredis et vendredis, un train à 5.40 p.m.

Par ordre,

EMILE J. HEBERT,

Agt. gén. du Serv. Voyageurs

Le Nord Canadien de Quebec

Division Montfort et Huberdeau.

Quotidien excepté le Dimanche	STATIONS	Quotidien excepté le Dimanche
5.35	D. Montréal (C.P.R.)	9.20
7.28	Montfort Jet	7.29
7.35	7.20
7.45S.-Sauveur	7.08
8.08Morin Flats	6.50
8.40Montfort	6.30
9.25Lac des Seize Isles	6.00
10.55Weir	5.20
10.07Arundel	5.05
10.15	A.....Huberdeau	5.00
P.M.		A.M.

Trains de fret rapides tous les jours.

C. W. SPENCER, Gérant Général.

GUY TOMBS, Agent Général Fret et Passagers, Montréal.

A. J. GORRIE, Surintendant Général.

Cie G la TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris France

Départ chaque jeudi, à 10 hrs a.m.

*LA PROVENCE.....28 Mars

*LA LORRAINE.....4 Avril

*LA SAVOIE.....11 Avril

*LA TOURAINE.....18 Avril

*LA PROVENCE.....25 Avril

*Paquebots à deux hélices.

Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

Mots d'ordre

Envisageons l'avenir

Un grand penseur a dit que la nature et l'histoire se réunissent pour établir qu'une grande république indivisible est une chose impossible.

En présence de cette éventualité, il est permis, à quiconque connaît les tendances de la race allemande et la position qu'elle occupe en Amérique, de prédire qu'un empire allemand surgira dans la vallée du Mississippi, qu'elle contrôle déjà par sa langue, sa littérature et son influence sur les affaires publiques.

Cet empire naissant aux rives du Mississippi ne vous fait-il pas rêver à un autre empire se déployant sur les bords du Saint-Laurent, jouant sur le continent américain le rôle de la France en Europe: pays de civilisation et de liberté, pays généreux, prêt à combattre pour un saint principe ou pour la défense d'une sainte cause; faisant éclore les plus belles fleurs de l'art les plus beaux fruits de la pensée, manifestant dans le Nouveau Monde les initiatives fécondes et les vertus brillantes de l'âme française? C'est un rêve, je le sais, un rêve ambitieux, mais l'un de nos écrivains l'a dit: "Tout ce qui a été fait de grand dans le monde a été fait au nom d'espérances exagérées."

C'est un rêve, mais j'ai foi dans ce rêve, parce que j'ai foi dans la vitalité de notre peuple, parce que je crois qu'il a conservé intact la racine morale de sa puissance, et ce "potius mori quam faedari" qui l'a sauvé un jour du danger et des défallances nationales. — HON. Adolard TURGEON, ministre des Terres et Forêts dans le gouvernement de la province de Québec.

Chronique Régionale NOMININGUE

MM. Cook et Drouin fils, ainsi que Mlles Drouin et Robert, de L'Annonciation, étaient en visite, dimanche le 10 mars, chez les demoiselles Gagnon, de la Pension Bellerive.

M. Emile Authier, entrepreneur de Montréal, était de passage parmi nous, à la fin de la semaine dernière, en voyage d'affaires. Il a poussé une pointe jusqu'au canton Montigny.

MM. P. Simard et R. Deschambault, de S. Jérôme, étaient de passage ici, ces jours derniers, revenant de la Lièvre.

Notre digne sociétaire M. A. B. Filion, d'Arundel, le nouvel inspecteur des agences des Terres de la Couronne, était à Nominungue, lundi et mardi.

M. E. Mainville a fait l'acquisition définitive de la boutique de forge appartenant à M. Emile Authier, rue S. Augustin. Il va se mettre en frais de la réouvrir incessamment.

Nous avons l'avantage de posséder au milieu de nous, samedi, dimanche et lundi derniers, le R.P. Victor, curé de Turgeon. Il était venu pour aider à la desserte paroissiale, en remplacement du R.P. Augustin, qui était allé exercer les mêmes fonctions à Sainte Véronique. Le R. Père visiteur nous donnait, dimanche, à la grand-messe, un excellent sermon sur "la malice du péché".

CIGARETTES



SWEET CAPORAL

fumées universellement

Le R.P. André, supérieur et curé, rentrait à Nominungue samedi soir, en compagnie des RR. PP. Vincent, Ambroise et Baldomer, C.R.I.C., qui avaient été ordonnés, le matin même, les deux premiers, prêtres, et le troisième, diacre, à Ottawa, par S. G. Mgr J. T. Duhamel, notre Ordinaire vénéré.

Le R.P. Ambroise chante, aujourd'hui même, sa première messe, à L'Annonciation, et le R.P. Vincent célébrera la sienne, le jour de Pâques, à Nominungue.

M. le curé Corbeil, de L'Ascension, nous arrivait dimanche après-midi, accompagné de ses deux gentilles nièces, Mlles Thérèse et Charlotte Simon, des virtuoses de la musique vocale et instrumentale, que notre public nominungais connaît bien et apprécie hautement déjà. Ces dames descendirent au Chalet, où elles furent les hôtes de Mme Denault et de Mlle Bernard. M. le curé se rendit au monastère, et, dimanche soir, aux exercices du carême, il voulut bien nous gratifier d'une pieuse et agréable causerie. M. le curé Corbeil et les demoiselles Simon sont repartis mardi matin, laissant, comme toujours, de leur passage le plus agréable souvenir.

Chez Laflamme et Deschambault

Ventes spéciales pour la semaine finissant le 23 Mars.—Chapeaux pour hommes et garçons depuis 40c jusqu'à \$1.75; 1 gros lot d'habillements pour le printemps au prix coûtant; Tweeds et étoffes à robe pour le printemps au prix coûtant; 137 patrons de tapisseries et bordures au prix coûtant; Blind pour chassis, depuis 20c jusqu'à 75c; Pendules ne se montant que tous les huit jours, pour \$2.00. Nous tenons aussi les farines, gras, son, avoine et foin.

S. Remi d'Amherst

Vendredi, le 8 mars, avaient lieu les funérailles de M. Trefflé Th. mas, décédé après une maladie de plus d'un mois; la semaine dernière, on enterrait madame veuve J. B. Pepin.

La maladie fait beaucoup de ravages, chez nous, depuis un certain temps. Elle n'épargne ni les enfants, ni les adultes. Il faut espérer que le beau temps va venir modifier ce désastreux état de choses.

Dimanche, le 10 mars, avait lieu ici une assemblée à propos de communications téléphoniques à établir. Il a été résolu de construire, dès ce printemps, une ligne de téléphone pour nous relier au terminus du chemin de fer et du télégraphe, à Huberdeau.

Ste Veronique de Turgeon

Notre R. P. Curé a été remplacé le dimanche de la Passion par le R. P. Augustin, son confrère. En échange, il est allé prêter le concours de son ministère à Nominungue, ce jour-là.

Dimanche, le 17 mars, a été baptisé Joseph-Pierre-Ernest, enfant d'Honoré Cyr. Parrain et marraine, M et Mlle Pierre Cyr, oncle et tante de l'enfant.

Nous avons eu la visite de M. l'inspecteur J. A. Clérout, la semaine dernière. Il a visité, en compagnie du R. P. Victor Epinard, curé, l'école du village.

Il a trouvé que les enfants de cette école avaient beaucoup progressé. Il a donné des félicitations à la maîtresse, Mlle Délina Comtois, et des récompenses aux élèves les plus méritants. La maîtresse de l'autre école était absente ce jour-là, pour un voyage d'affaires dans sa famille.

Étaient en visite aussi ces jours derniers, chez M. F. Xavier Bédard, notre hôtelier, M. D. Cyr, de Montréal, avec Mme Cyr et Mme G. Laporte. Ils sont venus saluer notre R. P. Curé, durant leur séjour à Ste-Véronique, et n'ont pas voulu repartir sans lui laisser une offrande pour son église. Nos remerciements à ces aimables visiteurs. Ils ont aimé notre village et veulent y revenir durant la belle saison.

Était aussi de passage parmi nous M. Ferdinand Piché, venu pour faire cultiver un lot qu'il possède parmi nous. En payant à notre R.P. Curé son abonnement à l'AMI DU COLON, il a eu des louanges à l'adresse de ce journal et il se félicite de voir ainsi des hommes de progrès dans le Nord.

L'ASCENSION

Le R. P. André, C.R.I.C. supérieur, et curé à Nominungue, dînait au presbytère mardi de la semaine dernière.

M. et Mme Lacroix, de Montréal, Mme Saint-Pierre, directrice du bureau de Poste à L'Annonciation, étaient de passage en notre village, mardi le 12. M. Lacroix, ancien chef de police à Maisonneuve, montait dans L'Ascension pour y acheter le magasin de M. Beauchamp, citoyen bien connu de notre village.

M. Carlo Fumigalli et sa sœur Mme Sigias, de L'Annonciation, étaient en visite dans notre village, dimanche le 10 mars.

M. Potvin, commis-voyageur dans les ferronneries, pour la maison L. H. Hébert, de Montréal; M. Séguin, pour les chaussures, de la maison Daoust et Lalonde, Montréal, étaient tous les deux chez notre marchand, M. Lecavalier.

M. Victor Legault et son épouse, de La Conception, étaient en visite ici la semaine dernière.

Notre école avait la visite, vendredi dernier, de M. l'inspecteur Clérout. Il a félicité l'institutrice, Mlle Thérèse Simon, de la bonne tenue de son école, et des progrès remarquables accomplis par les enfants. Après la distribution des récompenses d'usage, M. l'inspecteur a confirmé l'expression de sa haute satisfaction en accordant un grand congé, que les jeunes élèves ont pris tout de suite, lundi.

L'ANNONCIATION

MM. le notaire E. J. Leblanc et Eugène Delage, ainsi que Mlles Blanche Christin et Alice St-Denis, de Nominungue, étaient en visite, jeudi le 14 mars, chez Mademoiselle Laura Drouin.

Sainte Marie de La Minerve

Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous, dimanche le 10 mars, MM. le colonel Labelle, Resther, architecte, et M. Godfrey, tous de Montréal et membres du Club Chalet.

Mme H. Valiquette, de Labelle, est venue en promenade ici, pour une huitaine, chez sa sœur, épouse de M. Laforest, cultivateur.

Mme Mirre, de S. Constant, est retournée dans sa famille la semaine dernière, après un séjour ici de deux mois, passés chez ses gendres, MM. L. Létourneau, marchand et maire de La Minerve, et Arthur Ste-Marie, cultivateur. Sa jeune fille est restée ici pour quelques temps encore.

M. et Mme Bélanger, de Montréal, sont aussi retournés dans leur famille, après quelques jours passés ici, et ils doivent revenir au mois d'avril prochain, avec leur famille, pour s'établir parmi nous.

Les bûcherons du chantier de M. Laflamme, de La Minerve, sont retournés dans leurs familles, après plusieurs mois passés dans la forêt. Tous sont enchantés de la manière dont les choses ont été conduites. Ce chantier est fini de la semaine dernière.

Les flotteurs nous sont déjà arrivés pour préparer les billots au flottage. On assure que plusieurs hommes de par ici seront employés à ces travaux.

LABELLE

M. W. J. Smythe a fait l'acquisition de la boutique de forge appartenant à M. W. Duncan.

Nous sommes heureux de savoir que M. le Dr Bigonnesse, gravement malade depuis plusieurs semaines, est maintenant en pleine voie de rétablissement.

M. P. Longpré, arrivé ici avec l'intention de demeurer parmi nous, est en pourparlers pour faire l'acquisition d'une jolie propriété.

LA MACAZA

La Cie Perley fait construire une chaussée, à la tête de la chute du Ruisseau Froid, à quelques arpents du village, pour faciliter le passage des billots. M. Delisle, qui est le contremaître de cette entreprise, emploie à ces travaux une quinzaine d'hommes, depuis plusieurs semaines, ce qui donne l'avantage à plusieurs citoyens de gagner un peu d'argent.

Je puis mieux employer mon cerveau qu'à l'empoisonner par le vin. EDISON.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Paiera ou capitalisera à l'avenir les INTERETS sur DEPOTS d'EPARGNES, QUATRE FOIS PAR ANNEE, 1er Mars, 1er Juin, 1er Septembre, 1er Decembre BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL Capital Payé \$2,000,000 Fonds de Réserve 1,600,000

SUCCURSALE A SAINT-JEROME.

ALEX. LEFORT, Gérant.



En Voulez-vous

DE BELLES MONTRES, BAGUES, JONCS, ET TOUTES SORTES DE BIJOUX DE PREMIERE CLASSE.

A bon Marche?

Vous n'avez qu'à visiter

Le Palais enchanté de la Région Labelle

LE MAGASIN ALLAIRE, d'ORFÈVRE et BIJOUTERIE, A L'ANNONCIATION

Vous y trouverez également: Horloges, Diamants, Boîtes à Bijoux, Boutons de Manchettes, Bracelets, Chaines de Montres, etc. SPECIALITE: Grand choix d'excellentes lunettes. Réparages faits avec promptitude.

J. E. ALLAIRE, Bijoutier et Opticien diplômé.

L'ANNONCIATION, QUE Rue Principale, Pres du Pnt.

Depuis le 1er septembre 1906, M. Ovide Brossard n'est plus à l'emploi de M. Allaire.

Maison principale, à MONTRÉAL, 1213 Sainte-Catherine-Est. Téléphone Bell, Est, 1864

N.B.—M. Allaire est présent lui-même, à chaque quinzaine, le mercredi, à Labelle, le mardi, à L'Annonciation, le jeudi, à Nominungue, à l'Hotel Berthiaume. Représentant permanent à Labelle, M. Bériaud, agent, à la station du chemin de fer.

LUBY advertisement for hair care, including text: "Pour rendre les cheveux gris à leur couleur et à leur beauté naturelles, pour nettoyer la peau et guérir les pellicules, en un mot pour conserver et restaurer les cheveux, le RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX, est sans égal: Sa composition est telle qu'il n'échoue jamais, si les directions sont suivies. La grande vogue du Luby et la grande quantité qu'en est vendue, prouvent qu'il donne satisfaction à tous ceux qui en font usage. 60c. la bouteille. Faites usage du LUBY et conservez vos cheveux."

Tribuné de nos Lecteurs

On demande justice

S. Gérard, 18 mars 1907.

Monsieur le directeur,

Nous serait-il permis de rectifier un peu les détails que votre correspondant vous a fournis au sujet des défrichements qui existent sur les lots de la Fabrique, à S. Gérard de Montarville? On semble vouloir en donner tout le mérite à un seul, M. Elie Henfield, et l'on néglige de mentionner que, de fait, tous les travaux ont été exécutés par les paroissiens, en corvée. Il n'est pas juste d'ignorer tout le monde au bénéfice d'un seul.

Bien à vous,

- (signé) Auguste Garneau
(*) A. Leclair
(*) W. Chartier
(*) Nap. Charette
(*) Adolphe Filion
(*) Geofroi Chartier

JOURNAUX ET REVUES

REVUE CANADIENNE: Sommaire du numéro de mars 1907. Em. B. GAUVREAU, Ptre. — La Chartreuse de Parkminster. Article illustré de six vues par Napoléon Savard. Benjamin SULTE. — Premières connaissances de l'Ottawa. Napoléon SAVARD. — Benjamin Sulte, d'après une photographie. Alphonse GAGNON. — L'Égypte et les Ecritures Égyptiennes (suite et fin). Edouard MONTPETIT. — L'Économie Politique (suite et fin). Eustache PRU-HOMME.—La Terre, Poésie. J. FLA-HAUT.—Lettres à un ami sur la Liberté morale (suite et fin au prochain numéro). Ch. AB DER HALDEN.—A monsieur Jules Fournier. Ernest CYR.—A nos Amis les Ouvriers Canadiens. Léandre BÉLANGER. — Le moyen d'être heureux dans toutes les Conditions. Raymond SABLON. — Passé, poésie. Thomas CHAPALIS.—A travers les Faits et les Œuvres. ***. — Notes Bibliographiques.

MUSIQUE POUR TOUS — Si vous êtes musicien, à quelque degré que ce soit, les lignes suivantes vous intéresseront: D'aujourd'hui au 15 avril prochain, on peut se procurer les anciens numéros du journal de musique le PASSE-TEMPS aux prix suivants: Un numéro, 10c; 3 numéros, 25c; 7 numéros, 50c; 15 numéros, \$1.00. On trouve dans chaque numéro de 5 à 8 morceaux de musique vocale et instrumentale. La liste complète des morceaux est envoyée franco sur demande. Adressez comme suit: "Le PASSE-TEMPS", Montréal, Can.

Je me prive de vin à cause des immenses avantages du régime de l'abstinence. DEMOSTHENE.

F. X. A. RACINE TAILLEUR

L'ANNONCIATION, Qué.

Vient de recevoir ses échantillons de toutes les

Nouvelles Etoffes du Printemps.

Ceux qui désirent avoir LE PREMIER CHOIX feront bien de venir vite donner leur commande à l'avance. On leur promet satisfaction, selon les

NOUVELLES MODES DU PRINTEMPS... LES PLUS BELLES ETOFFES S'ÉCOULENT TRÈS VITE.

On Demande

Un bon tourneur, ayant de l'expérience dans les diverses machines à ouvrir (travailler) le bois, spécialement le "sticker". Place permanente et bons gages. S'adresser tout de suite à

ZOTIQUE GAUTHIER.

Entrepreneur, NOMININGUE, Qué

POISSON SALE, POISSON FRAIS

Nos poissons salé et frais nous arrivent pour le carême; les prix sont à la hausse, c'est une bonne idée de placer sa commande dès maintenant, l'acheteur y gagnera certainement.

C. E. LAFLAMME, S. Jérôme, Qué.

S. Gérard de Montarville

Le 15 mars, Arthémise Daigneault, épouse de Fortunat Foisy, rendait son âme à Dieu. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux et trois enfants. Le service funèbre a été chanté le 17, par M. le Curé. Les porteurs étaient: Ed Foisy, Ad Foisy, N. Brière et H. Brière. Nos condoléances à l'époux et à toute la famille.

CANADA Province de Québec Comté de Labelle District d'Ottawa

Municipalité du Village de Papineauville

Reglement No 42

A une session du Conseil de la Municipalité du Village de Papineauville, tenue à l'Hotel de Ville, lundi le quatrième jour de mars mil neuf cent sept à sept heures de l'après-midi.

Sont présents MM. les Conseillers Wilfrid Robert, Alexandre Chabot, J. O. Gauthier, Augustin Duquette, P. H. Bonhomme, Olivier Clément et Pierre Picard.

Le Conseil étant au complet, sous la présidence de M. Wilfrid Robert, maire

Il est ordonné et statué comme suit, savoir:

Attendu qu'il est opportun et de l'intérêt de la Corporation du Village de Papineauville de contracter un emprunt de seize mille piastres pour être employées aux fins suivantes:

1. Pour consolider la dette flottante, qui est de six cent soixante piastres. A. La somme de trois cent soixante piastres à M. Henri Vincent et trois cents piastres à M. Maxime Kavanagh, les montants de ces billets promissaires ont servi pour payer l'achat de la part indivise de l'Hotel de Ville de Papineauville.

B. La somme de cinq mille piastres sera payée à M. Théotime Bonhomme pour l'achat de son aqueduc, dans la susdite Municipalité, ainsi que les sources qui alimentent le dit aqueduc, tous les accessoires et les privilèges y attachés.

C. Que la somme de dix mille trois cent quarante piastres soit employée à la construction d'un réservoir pour le dit aqueduc, à renouveler les tuyaux du dit aqueduc, par des tuyaux en fonte plus grands que ceux déjà existants, avec bornes-fontaines au cas d'incendie; après les travaux du dit aqueduc terminés, le surplus, si surplus il y a, devra être employé aux travaux de chemins et trottoirs.

Il est aussi ordonné et statué comme suit: Que la Municipalité du Village de Papineauville emprunte seize mille piastres, remboursables en trente ans, à fonds d'amortissement, avec intérêt à cinq pour cent.

Que soixante débetures ou semi-annuités soient émises, portant la signature du Maire et du Secrétaire-Trésorier du Village de Papineauville, au montant de cinq cent vingt piastres et quatre-vingts cents chacune, pour l'amortissement du capital et des intérêts.

Que chacune des débetures ou semi-annuités soit émise et payable au bureau d'une banque incorporée et située dans la Cité de Montréal, la première débeture devant échoir le premier de décembre mil neuf cent sept, la deuxième, le premier juin mil neuf cent huit, et les autres débetures ou semi-annuités aux mêmes dates de chaque année.

Que pour payer chacune des débetures à leur échéance, telle que fixée par le paragraphe précédent, il sera imposé, chaque année, une taxe suffisante sur les biens-fonds imposables de la Municipalité du Village de Papineauville d'après le rôle d'évaluation en force chaque année.

Que la taxe ou la cotisation spéciale ainsi imposée sera due et payable de la même manière que la taxe municipale imposée par la dite Municipalité.

Que le présent Règlement ne prendra force et effet que quand il aura été approuvé par la majorité en nombre et en valeur foncière des biens-fonds des contribuables de la Municipalité du Village de Papineauville et par le Lieutenant Gouverneur en Conseil.

(Signé) Wilfrid Robert, Maire, A. S. LAUZON, Sec.-Trés.

(Vraie copie) du règlement tel qu'adopté par ce Conseil et inscrit dans le livre de délibérations.

A. S. LAUZON, Secrétaire-Trésorier.

PROVINCE DE QUEBEC Municipalité du Village de Papineauville

AUX HABITANTS DE LA DITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, A. S. Lauzon, Secrétaire-Trésorier de la municipalité susdite:

Que lundi le quatrième jour du mois de mars (1907), le Conseil de la susdite Municipalité a adopté un règlement No 42, règlement pour emprunter la somme de seize mille piastres pour payer la dette flottante, acheter et reconstruire l'aqueduc, etc.

Qu'une assemblée publique des propriétaires de biens-fonds, soit et est par les présentes convoquée, pour lundi le vingt-cinq mars mil neuf cent sept à dix heures de l'avant-midi, dans la salle de l'Hotel de Ville de Papineauville, et qu'un poll soit tenu pour approuver ou désapprouver le dit règlement, conformément à l'article 671 du Code Municipal de la Province de Québec.

Donné à Papineauville, le 6ème jour de mars mil neuf cent sept.

A. S. LAUZON, Secrétaire-Trésorier.

(Vraie Copie) A. S. LAUZON, Sec.-Trés.

Terre a vendre

A S. Gérard de Montarville, 60 arpents en culture; chance exceptionnelle pour colon. S'adresser, sur place à Médard Laroque, ou à Z. Réno, Nominungue.